



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

COMPTE RENDU CDAS du 31/03/2015

*Les représentants FO pour le CDAS :
Bénédicte CHEVAILLIER, Stéphanie JOUVIE,
Sébastien LIEVRE et Florence MASSERET*

Le montant attribué à l'action sociale en Vendée pour l'année 2015 est de 33 340,00 €. Ce Crédit d'Actions Sociales (CAL) a diminué de 3.24% par rapport à l'année précédente, il dépend du nombre d'actifs, de retraités et d'enfants de moins de 17 ans sur le département. En 2014, en Vendée, il y avait 948 actifs, 1539 retraités et 607 enfants.

Les choix pour l'attribution des budgets se font en tenant compte des orientations nationales traduites au plan local. Ainsi, cette année, une des orientations principales est le logement, sujet qui ne pose pas de problème en Vendée. Une information sera cependant faite dans la brochure d'accueil aux nouveaux agents sur les logements disponibles entrants dans le système du 5% préfectoral.

L'autre orientation importante est l'aide aux actifs en difficultés financières : au niveau de la Vendée, seront proposées des consultations en Conseil en Économie Sociale et Familiale, en partenariat avec l'UDAF. Le CDAS prendra en charge le coût de ces entretiens (60,00 € l'heure).

La nouvelle assistante de service social Mme CABANES va passer dans les services pour se faire connaître et donner des informations sur les aides auxquels les agents peuvent prétendre.

Deux directives nationales ont beaucoup fait réagir les représentants syndicaux : il s'agit de la suppression du PV de réunion qui devrait être remplacé par un compte rendu et la suppression des cadeaux distribués à l'occasion de l'arbre de Noël, substitués par des chèques cadeaux pour tous les enfants.

M JOSSERAND (Président du CDAS) maintient les pratiques locales, soutenu en ce sens par tous les participants (représentants syndicaux, correspondantes sociales de la DDFIP, des Douanes, de la DDPP et de la DIRECCTE, du médecin de prévention et de l'assistante de service social).

La correspondante sociale est en charge de la restauration. En Vendée, il y a plusieurs types de restauration :

- * 1 RIA (La Roche / Yon : 600 repas / jour)
- * 3 restaurants financiers gérés par des associations (Les Herbiers, Les Sables d'Olonne et Challans pour 81 repas / jour). La DGFIP met à disposition les locaux, le matériel, les fluides : eau, gaz, électricité et l'agent BERKANI.
- * 1 restaurant conventionné (Fontenay Le Comte : 15 repas / jour)
- * 16 coins repas pour des postes isolés avec des tickets repas (161 agents)

La correspondante sociale gère les besoins en appareil par l'envoi de questionnaires aux responsables de site. Des visites de sites sont également prévues avec le médecin de prévention pour vérifier les conditions de propreté des locaux et de conservation et préparation des aliments.

L'action sociale gère également les prêts et les aides possibles pour le logement (36 demandes en 2014 : aide à l'installation, prêt pour l'amélioration de l'habitat, prêt complémentaire, aide à la propriété, prêt étudiant, prêt équipement logement...)

L'action sociale a traité l'année dernière 26 dossiers de demandes de subventions interministérielles pour séjours d'enfants hors EPAF.

Elle gère également les secours financiers d'urgence.

Elle organise les sorties des actifs (2 par an) où une partie importante est prise en charge par le CDAS, 1 sortie des retraités plus la galette des rois, et l'arbre de Noël qui demande beaucoup de travail (location salle, choix du spectacle, commande des jouets, organisation, préparation du goûter), ce qui représente 60% du budget.

Le prochain CDAS est fixé au 23 juin.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, NOTRE SITE INTERNET :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>